

CONTRAT DE LOCATION (à retourner complété)

Entre le soussigné et le caravanning « **LES CERISIERS** », 47 rue du pont rouge 62180 Verton, il a été convenu aux conditions générales stipulées à la suite, la location d'un hébergement sur le caravanning « Les Cerisiers » :

Melle Mme M. Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : ___/___/___

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

E-mail : _____ @ _____

Immatriculation : _____ Marque véhicule, modèle, couleur : _____

Accompagné(e) de : NOMS - PRENOMS	DATES DE NAISSANCE

RESERVATION :

Je réserve, accepte les conditions générales de location, les tarifs joints, et m'engage :

A occuper un « **HÉBERGEMENT LOCATIF** » pour : (cocher la case correspondante)

Arrivée le : ___/___/___ **à partir de 16h00** **Départ le :** ___/___/___ **avant 10h00**

MERCI D'INDIQUER L'HEURE (APPROXIMATIVE) DE VOTRE ARRIVEE:.....

Mobil-home/Chalet 1 chambres **Tarif jusqu'à 2 pers.**

Mobil-home 2 chambres **Tarif jusqu'à 4 pers.**

Mobil-home 3 chambres **Tarif jusqu'à 6 pers.**

Suppléments optionnels :

Linge de Lit Confort Eco-Responsable **Kit 2 Personnes = 15€** **Kit 1 Personne 12€** x = _____

(Kit comprenant : housse de couette / drap housse / taie(s) d'oreiller(s) – Lits non faits)

Personne supplémentaire 1 pers *supp. maximum par hébergement* (10€/nuit) : _____

Kit bébé (baignoire/Chaise-haute/lit bébé) 4 €/nuit ou 20€/semaine : _____

Animal (5€/nuit ou 25€/ semaine) : _____ *1 par location. Chiens 1^{ère} et 2^{ème} catégorie interdits.*

Nettoyage Final Location (80€) (Hors vaisselle) : _____

Salle de Fitness (10€/WE ou 20€/SEMAINE) **Valable pour toutes les personnes majeures** _____

Assurance Annulation : **Oui** 50 € par séjour ≤ 1 semaine ou 50 € par semaine. Le règlement se fait à la souscription (Assurance Annulation = quelque soit la date à laquelle vous annulez avant la date du début du séjour, vous serez remboursé des frais engagés **moins une franchise de 50€ par semaine**, soit par exemple pour 1 semaine annulée = coût total de 100 €: 50 € à la souscription et 50 € de franchise). **Cette assurance ne couvre pas l'interruption du séjour (retour anticipé).**

Non je refuse l'assurance annulation et je me conforme aux conditions générales

MODALITES DE PAIEMENT

Je m'engage à verser un ACOMPTE de 25 % et à régler le solde au plus tard 30 jours avant le début du séjour

MONTANT TOTAL _____ **€ Montant des arrhes (25%) :** _____ **€**

Si je bénéficie d'une aide aux vacances familiales, j'inscris mon numéro d'allocataire : _____

Sous réserve d'acceptation du dossier et des fonds disponibles par votre CAF (Frais de dossier : 20 €)

Je joins à ce contrat **25 % de mon séjour** + assurance annulation conseillée (**Solde à régler 30 j avant mon arrivée**)

Chèque (à l'ordre de la SAS Les Cerisiers) Chèques vacances Carte Bancaire via Payline

Virement bancaire IBAN **FR76 3002 7171 2400 0203 7170 178** BIC **CMCIFRPP**

Le camping s'engage à réserver aux dates indiquées un locatif selon les conditions après retour d'un exemplaire signé par vos soins et confirmation par le caravanning Les Cerisiers. Le client atteste avoir pris connaissance des conditions générales au verso et à respecter le règlement intérieur du camping.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Fait à _____ **Le :** ___/___/___

CONDITIONS GENERALES

1/ Nos prestations

L'hébergement locatif

Nos prix comprennent les personnes (suivant la capacité de l'hébergement), eau, gaz, électricité, un véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil.

Votre hébergement devra être remis en l'état lors de votre départ.

Remise des clés

Les arrivées doivent s'effectuer à partir de 16h00 et les départs avant 10h00.

Les activités annexes

Toute activité gratuite ou payante, mentionnée dans le présent document peut dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, être modifiée ou annulée lors de votre arrivée sur le site. A ce titre notre responsabilité ne saurait être engagée.

2/ Règlement du séjour : Modes de paiement acceptés

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants : chèque bancaire et chèque postal français, chèque vacances, virement bancaire, carte bancaire.

Modalités de règlement

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être formulée par écrit et accompagnée :

- du règlement d'arrhes comprenant 25% des frais de séjour
- la cotisation pour l'assurance annulation (si souscrite)

Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping.

Le solde du séjour pour un hébergement locatif est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulations décrites ci-après s'appliquent.

3/ Réservation de dernière minute : Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date de départ doit être payée intégralement et par carte bancaire ou virement bancaire uniquement.

4/ Arrivée retardée et départ anticipé : En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

5/ Non présentation sur le camping : En cas de non présentation sur le terrain de camping dans un délai de 24 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement. Nous retenons les frais en application de nos conditions d'annulation.

6/ Annulation : Du fait de l'acheteur : Toute annulation doit être notifiée par courrier, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier.

Annulation plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte reste acquis au camping.

Annulation moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant total de la location, des frais de réservation et de la cotisation d'assurance annulation sont conservés. **Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation lors de la réservation.**

Assurance Annulation (tarif : 50€ par séjour inférieur ou égal à une semaine OU 50€ par semaine, règlement à la souscription de ce contrat) : En cas d'annulation avant la date d'arrivée, vous serez remboursé des frais engagés **moins une franchise de 50€ par semaine, ou week-end**, soit par exemple un coût total de 100 € pour un séjour d'une semaine ou moins annulé. **Cette assurance ne couvre pas l'interruption du séjour (retour anticipé).**

Annulation du fait du camping : Si le camping est amené à annuler ses prestations d'hébergements locatifs, tout contractant ayant reçu sa confirmation de séjour, sera averti puis remboursé intégralement à concurrence des sommes qu'il aura versées.

7/ Dépôt de garantie : Pour les hébergements locatifs, **un dépôt de garantie de 380 euros vous sera demandé à votre arrivée, lequel vous sera restitué en fin de séjour** et au plus tard sous huitaine par courrier à compter de votre départ.

Le camping se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le camping.

Le camping se réserve aussi le droit de déduire la somme de **80 euros** pour pallier **les frais de ménage** si celui-ci n'a pas été correctement effectué lors du départ.

8/ Mineurs : Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés.

9/ Animaux : En règle générale, les chiens et les chats acceptés. Les chiens de catégorie 1 et 2, sont interdits.

Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte des campings. Veillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping d'accueil. Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée au camping. Les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont obligatoires.

10/ Réclamations

Toute réclamation éventuelle à la suite à un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour.